



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE À HUIS CLOS AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE LE :

MERCREDI 26 MAI, À 16:30 HEURES

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

Était présent à Sainte-Julie :

Monsieur Daniel Plouffe Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée

Participaient par visioconférence :

Madame Marilyn Nadeau	Vice-Présidente et Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Diane Lavoie	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Délégué de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Yves Corriveau	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Denis Parent	Délégué de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Robert Gagnon	Délégué substitut de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Suzanne Roy	Déléguée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Dampousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Daniel Plouffe.

Étaient également présents à Sainte-Julie :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 avril 2021;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 14 avril 2021;
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Lettre d'entente – Griefs 14.05, 14.06 et 14-07
 - 5.2 Départ à la retraite d'une secrétaire à la gendarmerie
 - 5.3 Départ à la retraite d'un agent à la patrouille
 - 5.4 Départ – Préposée aux communications surnuméraire
 - 5.5 Départ – Policiers temporaires
 - 5.6 Embauche – Policiers temporaires
 - 5.7 Capitaine à la Division de la Gendarmerie – Confirmation de statut
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Délégation de pouvoir – Acquisition d'un fourgon – Budget 2021
 - 6.2 Octroi de contrat pour empreintes
 - 6.3 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondances
 - 8.2 Tableau des mouvements de personnel
 - 8.3 États financiers au 31 mars 2010
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan
 - 8.4 Suivi au fonds de roulement au 31 mars 2021
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :34 heures.

POINT 2 **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité mais en retirant le point 6.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2266



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-21-2267

POINT 3

RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 avril 2021

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2021;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dulac

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 avril 2021 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2268

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 14 avril 2021

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 14 avril 2021;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 14 avril 2021;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 14 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5

RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-21-2269

POINT 5.1

RÉSOLUTION

Lettre d'entente – Griefs 14-05, 14-06 et 14-07

ATTENDU les griefs FRS-14-05, FRS-14-06 et FRS-14-07 déposés par la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que ces griefs concernent les employés numéro 50066, 50081 et 50097;

ATTENDU que la Fraternité et la Régie désirent s'entendre pour régler ces dossiers;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'administration sur ces sujets;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur les griefs FRS 14-05, FRS-14-06 et FRS-14-07;

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.2

RÉSOLUTION

Départ à la retraite d'une secrétaire à la gendarmerie

ATTENDU la décision de Madame Danielle Leclaire de prendre officiellement sa retraite après vingt-quatre (24) années de service;

ATTENDU la correspondance de Madame Geneviève Laliberté, Conseillère en ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Madame Danielle Leclaire au 31 mai 2021;

ATTENDU que Madame Danielle Leclaire est secrétaire à la gendarmerie au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Parent
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Madame Danielle Leclaire et de la rendre effective au 31 mai 2021;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2270



No de résolution
ou annotation

CA-21-2271

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Départ à la retraite d'un agent à la patrouille

ATTENDU la décision de Monsieur Marc Bergeron de prendre officiellement sa retraite après vingt-neuf (29) années de service;

ATTENDU la correspondance de Madame Geneviève Laliberté, Conseillère en ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Marc Bergeron au 30 juin 2021;

ATTENDU que Monsieur Marc Bergeron est agent à la patrouille au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Marc Bergeron et de la rendre effective au 30 juin 2021;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2272

POINT 5.4

RÉSOLUTION

Départ – Préposée aux communications surnuméraire

ATTENDU la correspondance de Madame Geneviève Laliberté, Conseillère en ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de préposée aux communications surnuméraire :

- Sophie R. Leggett

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme préposée aux communications surnuméraire et DE LA RENDRE effective au 31 mars 2021;

- Sophie R. Leggett

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

CA-21-2273

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 5.5

RÉSOLUTION

Départ – Policiers temporaires

ATTENDU la correspondance de Madame Geneviève Laliberté, Conseillère en ressources humaines, faisant état que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de policier temporaire :

- Yusuf Karasayili
- Jeremy Banaag

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Gagnon
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 9 mai 2021;

- Yusuf Karasayili

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 18 mai 2021;

- Jeremy Banaag

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2274

POINT 5.6

RÉSOLUTION

Embauche – Policiers temporaires

ATTENDU la correspondance de Madame Geneviève Laliberté, conseillère en ressources humaines;

ATTENDU la nécessité pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent afin de pallier aux remplacements de policiers, occasionnés par les vacances estivales ou toutes autres raisons;

ATTENDU la recommandation d'embauche des six (6) personnes suivantes comme policiers temporaires, à compter du jeudi 27 mai 2021 :

Mathieu Blanchette	Cédric Lelièvre
Aboubaker Abdul Mohamed	Maxim St-Pierre
Jean-Christophe Du Moulin-Brisson	Benoit Patenaude

ATTENDU la correspondance de Madame Geneviève Laliberté, Conseillère en Ressources humaines, en référence à la résolution CE-21-3542 – Embauche – Policiers temporaires;

ATTENDU la nécessité de corriger la date d'embauche pour le 27 mai 2021 au lieu du 28 mai 2021 pour les personnes suivantes :



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Martin Soucy	Alexandra Meunier
Megan Péloquin	Eliaas Said Ahmad
Maxime Deschamps	Vincent Fillion
Mark-Olivier Landry	Alexia Rémillard
Rafael Cabana-Métivier	Louis-Philippe Héту

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER, à compter du jeudi 27 mai 2021, à l'embauche des six (6) personnes suivantes comme policiers temporaires :

Mathieu Blanchette	Cédric Lelièvre
Aboubaker Abdul Mohamed	Maxim St-Pierre
Jean-Christophe Du Moulin-Brisson	Benoit Patenaude

DE PROCÉDER à la correction de la date d'embauche pour le 27 mai 2021 au lieu du 28 mai 2021 pour les personnes suivantes :

Martin Soucy	Alexandra Meunier
Megan Péloquin	Eliaas Said Ahmad
Maxime Deschamps	Vincent Fillion
Mark-Olivier Landry	Alexia Rémillard
Rafael Cabana-Métivier	Louis-Philippe Héту

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.7

RÉSOLUTION

Capitaine à la Division de la Gendarmerie – Confirmation de statut

ATTENDU que le 25 mars 2020, par sa résolution CA-20-2129 le Conseil d'Administration de la Régie octroyait à Monsieur Sébastien Guillemette la fonction de « Capitaine »;

ATTENDU que par cette même résolution le Capitaine Guillemette était affecté, à compter du 29 mars 2020, à la Division Gendarmerie de la Régie;

ATTENDU que cette nomination était assortie d'une période de probation d'une (1) année;

ATTENDU que l'évaluation effectuée par ses supérieurs Monsieur Richard Gauthier, Assistant-Directeur, et Madame Caroline Loiseau, Inspecteur-Chef, est concluante à l'égard de Monsieur Guillemette;

ATTENDU le rapport de la Conseillère en ressources humaines, Madame Geneviève Laliberté, recommandant que le statut de Monsieur Guillemette soit confirmé;

CA-21-2275



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Suzanne Roy

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER le statut de Monsieur Sébastien Guillemette à titre de Capitaine de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et ce, rétroactivement au 29 mars 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-21-2276

POINT 6.1

RÉSOLUTION

Délégation de pouvoir – Acquisition d'un fourgon – Budget 2021

ATTENDU que la Régie désire faire l'acquisition d'un (1) fourgon neuf ou d'occasion pour le service d'identification judiciaire (SIJ) afin de remplacer un véhicule Dodge spirit 2006;

ATTENDU que le véhicule pour lequel nous avons reçu qu'une seule soumission a été vendu avant que nous puissions avoir l'autorisation de dépenser, conformément au règlement 33 sur les règles de délégation de pouvoir, contrôle et suivi budgétaire;

ATTENDU que pour cet achat, une dérogation au règlement de 33 sur les règles de délégation de pouvoir, contrôle et suivi budgétaire permettrait de faire l'acquisition d'un véhicule nécessaire aux opérations du service des enquêtes;

ATTENDU cet achat est déjà prévu au budget d'immobilisation 2021 pour une somme de 70 000 \$;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de déléguer un pouvoir de dépenser pour l'acquisition d'un fourgon pour le service d'identification judiciaire, à la secrétaire-trésorière ou en son absence, au directeur de la police, pour un montant maximum incluant les taxes de 70 000 \$;

ATTENDU la résolution CE-21-3512 empruntant au fonds de roulement pour le programme d'immobilisations 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER un pouvoir de dépenser à la secrétaire-trésorière, ou en son absence, au directeur de la police pour l'acquisition d'un fourgon pour le service d'identification pour un montant maximum de 70 000 \$ incluant les taxes applicables conformément au budget d'immobilisations 2021;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière, ou en son absence, le directeur de la police, à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.2 **OCTROI DE CONTRAT POUR EMPREINTES**

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

POINT 6.3 **RÉSOLUTION** **Adoption de la liste des comptes à payer**

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.3 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 2 157 251,02 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7 **AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION**

POINT 8 **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

POINT 8.1 **CORRESPONDANCE**

I. Soumise au Comité Exécutif du 11 mai 2021 :

Aucune

II. Soumise au Conseil d'Administration du 26 mai 2021 :

a) 10 mai 2021

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

➤ Madame Nathalie Guérin, Secrétaire-trésorière

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Re : Prolongement de l'entente sur la constitution de la Régie

CA-21-2277



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 8.2 **TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL**

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 8.3 **ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2021**

La Secrétaire-Trésorière commente la documentation déposée pour les premiers trois (3) mois de l'année.

POINT 8.4 **SUIVI DU FONDS DE ROULEMENT 2021**

La Secrétaire-Trésorière passe en revue cette première présentation du suivi au fonds de roulement faisant état des immobilisations et de ce qui fut réalisé au 31 mars 2021.

POINT 9 **VARIA**

CA-21-2278

POINT 9.1 **RÉSOLUTION** **Motion de félicitations**

ATTENDU les informations données, séance tenante, par la Secrétaire-Trésorière, Nathalie Guérin, sur une intervention effectuée récemment par un de nos préposés aux communications, Philippe Chouinard;

ATTENDU qu'il y a lieu de féliciter Monsieur Chouinard qui, par son professionnalisme et son sang-froid, a traité de manière exceptionnelle un appel impliquant une personne en détresse;

ATTENDU que parmi toutes les candidatures reçues à l'échelle provinciale, Monsieur Chouinard a été sélectionné pour être un des trois finalistes de l'Appel méritoire 2020 remis par l'Association des Centres d'Urgence du Québec et, que lors du colloque annuel de l'Association, il s'est vu remettre une mention d'honneur pour son intervention exceptionnelle auprès d'une personne en détresse;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR tous les membres du Conseil d'administration
APPUYÉ PAR tous les membres du Conseil d'administration

ET RÉSOLU :

DE FÉLICITER Monsieur Philippe Chouinard, préposé aux communications, pour le traitement exceptionnel de cet appel;

DE LUI TÉMOIGNER la fierté des membres du Conseil d'administration pour cette délicate intervention;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annulation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 10 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

POINT 11 **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

CA-21-2279

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière


DANIEL PLOUFFÉ
Président